

**La mise sous verrous des biens communs de l'Afrique : l'expansion foudroyante de l'industrie semencière en Afrique**

Johannesbourg, le 4 décembre 2015

L'industrie semencière privée a réalisé des gains spectaculaires en Afrique subsaharienne (ASS) ces dernières années, des gains qui ont probablement eu de profondes répercussions sur des millions de petits exploitants à travers le continent, selon un nouveau rapport publié aujourd'hui par le Centre africain pour la biodiversité (ACB).

Le rapport intitulé, ['L'expansion du secteur semencier commercial en Afrique subsaharienne : Principaux acteurs, questions clés et tendances,'](#) décrit comment l'industrie semencière en ASS, loin de constituer un bloc homogène, comprend plusieurs niveaux. À commencer par les plus grandes sociétés multinationales : Monsanto, DuPont Pioneer, Syngenta et Vilmorin ; un certain nombre de grandes sociétés européennes et asiatiques, parmi lesquelles beaucoup se spécialisent dans les cultures de légumes, ainsi qu'un groupe de sociétés semencières à l'origine publiques établies en Afrique australe et orientale, telle que la société SeedCo au Zimbabwe, Zamseed en Zambie, la société Tanseed en Tanzanie et la Seed Company au Kenya. Une pléthore de sociétés semencières africaines émergentes s'ajoute à ces acteurs établis, parmi lesquelles beaucoup ont reçu l'appui financier et technique de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA).

En termes de cultures, le maïs et l'horticulture constituent les deux plus grands marchés semenciers du continent, avec une valeur estimée, respectivement, à environ 500 millions de dollars et 250 millions de dollars, et c'est à ce niveau que l'on peut observer la plus grande partie des activités des sociétés semencières. Une attention excessive portée au maïs, en particulier le maïs hybride, se traduit par des répercussions négatives en termes de diversité agricole et nutritionnelle et en termes de coûts agricoles. Les semences hybrides doivent être rachetées fraîches chaque année et leur utilisation doit être assortie d'intrants chimiques pour réaliser un rendement optimum. La diffusion du maïs hybride a également fait partie intégrante de la réapparition récente des subventions aux intrants agricoles à l'échelle du continent. Ces subventions ont ponctionné les budgets agricoles nationaux de sommes substantielles tout en créant des marchés garantis pour les sociétés semencières multinationales.

En dépit de sa taille relativement modeste (moins de 2% de la valeur monétaire de l'industrie semencière mondiale), l'industrie semencière en ASS semble déjà suivre les mêmes tendances expansionnistes et à la consolidation de ces sociétés qui sont visibles à l'échelle mondiale. Depuis 2012, DuPont Pioneer a acquis la société sud-africaine Pannar Seed, Syngenta a acheté la société semencière zambienne MRI, et Vilmorin (la plus grande société semencière d'Europe) a accru sa participation dans la société SeedCo du Zimbabwe pour la porter à 30%. Tandis que la dernière transaction était en cours, SeedCo a également vendu 49% de ses parts dans la société cotonnière Quton à la société indienne Mahyco (dont Monsanto possède 26%

des actifs). En janvier 2015 Monsanto a migré son siège social africain de l'Afrique du Sud pour le Kenya afin de se rapprocher des marchés de croissance potentiels d'Afrique de l'Est.

Ces mêmes sociétés sont également en train d'accroître leurs opérations sur le continent sous les auspices de la Nouvelle alliance du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN) et Grow Afrique, deux plateformes d'investissement qui puisent leurs origines dans le Forum économique mondial. A titre d'exemple, DuPont Pioneer œuvre à accroître l'adoption du maïs hybride au Ghana et en Éthiopie, tandis que Syngenta a l'intention d'augmenter l'adoption des semences certifiées de légumes en Éthiopie, au Kenya et en Tanzanie.

L'expansion régionale est également à l'ordre du jour de nombreuses sociétés semencières locales, telles que SeedCo, Tanseed, East Africa Seed Company (la société semencière d'Afrique de l'Est) au Kenya et la société NASECO en Ouganda. L'Afrique occidentale et la région des Grands Lacs qui comprend le Burundi, le Rwanda et la partie orientale de la République démocratique du Congo, représentent des régions d'un d'intérêt particulier pour ces dernières, ainsi que pour d'autres sociétés. « La région des Grands Lacs a jusqu'à présent été très négligée par les sociétés semencières multinationales, qui ont misé leurs efforts sur les pays offrant des marchés semenciers formels mieux établis, ainsi que l'infrastructure associée. Cependant, ce désintérêt ne fera pas long feu, si jamais les sociétés locales devaient mettre pied dans cette région », explique l'auteur du rapport, Gareth Jones.

Selon le rapport, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) joue un rôle crucial dans cette poussée du secteur privé, notamment à travers l'appui direct donné à environ 80 sociétés semencières locales à travers le continent. Un nombre restreint de ces sociétés est désormais ciblé par toute une série de fonds d'investissement agricoles qui ont été établis grâce à des capitaux philanthropiques privés ou provenant de bailleurs. Ceux-ci incluent le Fonds d'investissement 'African Seed', établi par un financement d'AGRA de 12 millions de dollars et le fonds d'investissement Injaro, un fond de 49 millions de dollars concentré sur l'Afrique occidentale et dont les donateurs principaux incluent les gouvernements du Royaume-Uni, des Pays Bas et de la France, ainsi que la fondation Soros. Les montants des investissements engagés sont bien plus importants que les subventions octroyées par AGRA aux sociétés semencières, ce qui semble indiquer que l'intérêt se porte particulièrement sur l'appui aux cultures commercialement lucratives. Cela suggère également une approche reposant sur les économies d'échelle, et qui se traduira par une diminution du nombre des grandes sociétés semencières locales, lesquelles deviendront alors des proies probables pour les géants semenciers mondiaux.

Presque une décennie après sa naissance, AGRA elle-même semble être en proie à une sorte de transition, marquée par un intérêt bien plus explicite envers les sociétés semencières privées. « Le rôle d'AGRA en tant que partenaire de mise en œuvre du Partenariat pour l'amélioration des semences et des technologies (SSTP) - qui se monte à 47 millions de dollars - de la Nouvelle Alliance du G8, et son intention de travailler plus directement avec l'influente Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA), suggèrent que nous sommes

aujourd'hui à une étape cruciale de la transition du secteur semencier de l'Afrique », poursuit Monsieur Jones.

Un tas de nouvelles politiques et de changements légaux viennent en appui à cette vague d'expansion du secteur privé, pour laquelle les communautés économiques régionales de l'Afrique agissent comme conduits importants. « De ce point de vue, il est peu étonnant que l'industrie semencière exerce une poussée aussi forte en faveur de l'harmonisation régionale des droits de propriété intellectuelle, basés sur UPOV 1991, ainsi que sur la commercialisation des semences et lois commerciales en Afrique », souligne Mariam Mayet, directrice exécutive de l'ACB. « Les sociétés semencières disposant des ressources pour enregistrer et ensuite commercialiser les semences au-delà des frontières nationales - en d'autres termes, les géants semenciers mondiaux - que ce soit de manière directe ou à travers des autorisations, cherchent à verrouiller cet espace pour elles-mêmes et à interdire le commerce de variétés de ferme localement adaptées. Pourtant, ces variétés ne cessent de fortifier la grande majorité des semences et des systèmes agricoles de l'Afrique, et constituent des ressources d'une valeur inestimable qui doivent être protégées et renforcées plutôt que criminalisées. »

En raison de ces changements, des dizaines de millions de petits exploitants à travers l'Afrique sont confrontés à un futur incertain. « Avec un intérêt si important porté sur le secteur privé au sein des politiques publiques, il faut s'attendre à ce que les petits exploitants se commercialisent davantage, mais les impératifs commerciaux sont rarement compatibles avec les réalités quotidiennes de terrain des agriculteurs en Afrique, et seulement une couche infime d'agriculteurs en tirera bénéfice » selon Elizabeth Mpofo, coordonnatrice générale de Via Campesina, un réseau mondial représentant plus de 200 millions de petits exploitants. « Quant est-il des millions d'autres petits exploitants pour lesquels une agriculture commerciale ne sera pas faisable, que ce soit en termes économiques ou écologiques ? ».

Cependant, les petits exploitants, les organismes de soutien et autres organisations de la société civile (OSC) ne restent pas les bras ballants face à cette vague de commercialisation. « La résistance s'organise à travers le continent, du niveau local jusqu'au niveau politique », explique Bernard Guri, Président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), un réseau continental d'agriculteurs, d'organismes de soutien aux agriculteurs et d'OSC. « AFSA a vigoureusement fait pression contre le modèle de propriété intellectuelle et de lois semencières harmonisé à l'échelle régionale et inspiré de l'UPOV dans les pays africains, alors que de nombreuses campagnes sont également en cours au niveau national. Ce dont l'Afrique a clairement besoin, ce sont des systèmes semenciers diversifiés permettant de couvrir un large éventail de conditions agro-écologiques et au sein desquels les agriculteurs sont intimement impliqués ».

**Fin**

**Contact :**

Gareth Jones	ACB	<a href="mailto:gareth@acbio.org.za">gareth@acbio.org.za</a> 011 486 2701 / 081 493 4323
Mariam Mayet	ACB	<a href="mailto:mariam@acbio.org.za">mariam@acbio.org.za</a>
Bernard Guri	AFSA	<a href="mailto:guribern@gmail.com">guribern@gmail.com</a>
Elizabeth Mpofu	Via Campesina	<a href="mailto:elizabeth.mpofu@viacampesina.org">elizabeth.mpofu@viacampesina.org</a>